

Le 13 octobre 2017

Dan Ruimy, député, président, Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie  
Chambre des communes  
180, rue Wellington, salle 565  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

**Objet : Connectivité à large bande en milieu rural au Canada**

Monsieur,

Au nom du comté de Parkland, en Alberta, je suis heureux de vous transmettre notre mémoire en réponse à l'appel de mémoires diffusé par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie pour son étude sur la connectivité à large bande en milieu rural au Canada.

En 2009, le comté de Parkland a commencé à résoudre les problèmes de connectivité au sein de sa collectivité rurale en investissant dans des tours de télécommunication et dans l'infrastructure sans fil. Nous avons maintenant terminé la création d'un cœur de réseau comprenant 20 tours de communication, dont 6 disposent d'une connexion à fibre optique. Des travaux sont en cours pour l'élaboration d'une stratégie à long terme utilisant un modèle global qui repose sur une combinaison de fibre optique et de tours.

Payées par des subventions, les tours détenues par la municipalité sont alimentées et ouvertes aux opérateurs des réseaux de premiers intervenants, aux fournisseurs de services mobiles et d'Internet sans fil, par voie de connectivité terrestre. Les locataires louent un espace sur une tour et installent leur propre équipement pour offrir leurs services. Notre modèle de réseau à accès ouvert offre un soutien aux fournisseurs sans fil et, jusqu'à maintenant, nous avons atteint un haut niveau de connectivité dans l'ensemble de notre comté.

Alors que ce projet progresse, nous en sommes venus à la conclusion que, bien que la connectivité représente un problème, la capacité est un problème de plus grande ampleur.

À elles seules, les solutions sans fil ne nous permettent pas d'aller de l'avant en ce qui concerne la capacité, et l'utilisation de la connectivité à large bande est en constante évolution. Les résidents, les entreprises et les producteurs agricoles de notre comté sont désavantagés par rapport à leurs homologues urbains. Notre jeunesse ne peut pas rivaliser sur un pied d'égalité avec ses pairs des villes lorsque les fonctions les plus simples de l'éducation ne sont pas complètement prises en charge par la connectivité à large bande. Par conséquent, cette situation affecte la préparation générale de notre jeunesse et favorise l'exode de celle-ci vers les

centres urbains. Les résidents des régions rurales ne disposent pas d'un accès équitable aux services sociaux, à la prestation efficace de services de santé et aux applications quotidiennes d'Internet que les citoyens tiennent pour acquis.

Notre économie locale et notre milieu des affaires sont désavantagés par rapport à la concurrence. Ils sont laissés-pour-compte, incapables de concurrencer pour l'obtention de contrats et sont souvent dans l'impossibilité d'attirer ou de garder en poste le même personnel de qualité que nos homologues des villes. Faisant face à des défis considérables sur le plan opérationnel à l'échelle mondiale, sans le service essentiel de large bande, le quatrième service public et sans doute le plus important, nos entreprises pourraient être obligées de déménager à l'extérieur de notre collectivité. Cela aura une incidence importante sur notre assiette fiscale, ce qui entraînera une hausse disproportionnée des impôts, une baisse des services et une augmentation des frais d'utilisation par rapport aux centres urbains.

Le comté de Parkland reconnaît l'importance de soutenir et de développer le savoir de notre main-d'œuvre comme voie de résilience rurale. La connexion haute vitesse à large bande et à haute capacité est l'outil habilitant qui nous propulsera dans la nouvelle économie mondiale.

L'accès libre à une connexion haute vitesse à large bande abordable et à haute capacité comparable aux normes urbaines est essentiel au développement économique et social des collectivités rurales. Le comté de Parkland s'engage à tirer parti de la technologie et de la connexion à large bande pour améliorer la qualité de vie, le cheminement de carrière, les activités des entreprises et le bien-être global de ses collectivités.

Plus précisément, voici les réponses à vos questions :

*a) Ce qui constitue un service à haute vitesse acceptable*

Le comté de Parkland est d'accord avec la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant la règle des vitesses de téléchargement d'au moins 50 mégaoctets par seconde (Mo/s) et des vitesses de téléversement d'au moins 10 Mo/s. Bien que ce soit un bon début, nous devons dire que cela ne permet pas de fournir des solutions à long terme. La demande toujours croissante pour les services à large bande rendra rapidement inefficaces les objectifs susmentionnés d'ici quelques années. Nous devons être concurrentiels par rapport aux autres régions qui reconnaissent l'importance de la poursuite et de l'instauration de vitesses d'un gigaoctet, tant pour le téléchargement que le téléversement, et qui ont investi en ce sens. Cela placera les entreprises, les résidents et les producteurs agricoles de notre région rurale dans une meilleure position pour livrer concurrence dans les marchés mondiaux. La question porte davantage sur la disponibilité et sur l'implantation de la technologie dans un environnement sans fil. Grâce au soutien apporté aux fournisseurs ruraux, nous pouvons faciliter l'adoption de vitesses de 150 mégaoctets pour le téléchargement et de 50 mégaoctets pour le téléversement. Cette solution, combinée aux données illimitées, procurera un plus grand nombre de possibilités pour les collectivités rurales.

*b) Les obstacles financiers à la mise en place d'un service à haute vitesse*

L'instauration d'un service à large bande en milieu rural comporte divers défis financiers. Le comté de Parkland a décidé d'investir des fonds et de créer un réseau municipal de

télécommunication composé de tours et de connexions à fibre optique. Nous nous sommes dit que « si nous le construisons, nous attirerons les gens ». Cependant, cela n'a pas été le cas. En raison des coûts élevés du service d'équipement sans fil par rapport au rendement du capital investi pour le fournisseur, nous avons dû stimuler les occasions de colocalisation. Dans les régions rurales éloignées, les municipalités ont dû payer les fournisseurs pour accéder au service à large bande. Un grand nombre de municipalités doivent prendre une décision d'affaires : faut-il investir des recettes publiques restreintes pour soutenir le service à large bande ou renoncer aux avantages sociaux et économiques à long terme qui en découleraient? Sans investissement dans le service à large bande, les collectivités rurales ne peuvent pas être viables à long terme.

*c) Les changements réglementaires qui faciliteront la mise en place d'un service haute vitesse*

Une stratégie en matière de large bande doit être adoptée à chaque ordre de gouvernement pour prendre une décision éclairée concernant la façon de soutenir davantage les municipalités et d'inciter les fournisseurs de télécommunications à investir dans les collectivités rurales. Sans stratégie de large bande à l'échelle nationale et la reconnaissance de celui-ci comme service essentiel, les collectivités rurales continuent de vivre avec les obstacles liés à l'accès, à la capacité et à l'investissement.

De plus, il faudrait envisager des règlements sur l'attribution du spectre de fréquences à large bande et nous devons nous assurer que les plus petites entreprises de télécommunications disposent des mêmes occasions que les grandes d'obtenir une licence. Actuellement, une grande partie du spectre a été achetée et est détenue par les grands fournisseurs de télécommunications et demeure inutilisée. Si les plus petites entreprises de télécommunications qui assurent le service aux collectivités rurales avaient accès au spectre inutilisé, elles pourraient élargir et améliorer leurs services.

Je vous remercie de l'attention que vous accordez au mémoire du comté de Parkland. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre la collaboration avec le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie en vue de trouver des solutions à cette question importante.

Cordialement,

Rod Shaigec, maire

Numéro de téléphone : 780-968-8410  
Courriel : rshaigec@parklandcounty.com

Copie : Conseil du comté de Parkland  
Directeur général, comté de Parkland